CAP Rhône-Ain | Magazine bimestriel de l'Association des Paralysés de France, délégations du Rhône et de l'Ain | ISSN 2250 - 7100
N°1 | JANVIER & FÉVRIER 2016

CAP RHÔNE-AIN

SENSIBILISATIONS

SENSIBILISER POUR L'INCLUSION

UNE DES REVENDICATIONS MAJEURES DE L'APF MISE EN ŒUVRE DANS L'AIN ET DANS LE RHÔNE

Dossier page 13

CULTURE

Concours photo autour de l'accessibilité. - *page 10*

DROITS

Blog veille accès aux droits : nous attendons vos témoignages ! - *page 11*

SOLIDARITÉ

La semaine nationale des personnes handicapées physiques. Des roses dans l'Ain et des brioches dans le Rhône. - *page 18*

L'APF S'ENGAGE POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE.

APF Association des Paralysés de France

PLACE
RÉSERVÉE
Notre vie doit-elle
se limiter aux places
qui nous sont réservées ?
APF
Association des Paralysés de France
AGISSONS POUR UNE SOCIÉTÉ OUVERTE À TOUS : APF - BP 30400 - 75626 PARIS CEDEX 13 - WWW.APF.ASSO.FR

SOMMAIRE

Conseils APF de départements..... 4

Les équipes salariées.... 5

Focus..... 6

Aidant familial, un rôle essentiel..... 8

Monfort chante Trenet pour l'APF..... 9

À Noël, l'APF a emballé..... 9

Une nouvelle convention avec l'AGEFIPH.....10

Concours photo : l'accessibilité.....10

Nous attendons vos témoignages !.....11

Partenariat avec Vivre en ville.....12

Dossier : Sensibiliser pour l'inclusion.....13

En mars : la semaine nationale.....18

C'est bon esprit.....19

Que vont devenir les MDPH ?.....20

Le groupe parents.....20

Le réseau APF dans le Rhône et l'Ain.....21

Album de vie.....22

Agendas janvier et février 2016.....26

Courrier des lecteurs : Un ophtalmologiste très désobligeant.....30

Numéros utiles.....31

Bons plans.....31

Petites annonces.....31

ÉDITORIAL

LE RHÔNE ET L'AIN, ENSEMBLE

Gaël Brand © APF Rhône

Nouvellement nommé directeur territorial, je vous souhaite tout d'abord mes meilleurs vœux, ainsi qu'à vos proches. 2016, une nouvelle année pour un nouveau territoire et des projets à construire ensemble.

Les fêtes de fin d'année étant passées, nous allons pouvoir investir nos énergies au service d'un intérêt commun.

Les délégations du Rhône et de l'Ain sont deux structures avec une identité et un environnement propres. L'important est de s'appuyer sur tous nos savoir-faire respectifs pour penser et construire des actions visant à défendre les droits des personnes en situation de handicap. Les deux délégations s'appuient sur un réseau d'acteurs divers pour dynamiser leur vie associative en tenant compte des difficultés et obstacles qui leur sont propres.

« L'IMPORTANT EST DE S'APPUYER SUR TOUS NOS SAVOIR-FAIRE RESPECTIFS POUR PENSER ET CONSTRUIRE DES ACTIONS VISANT À DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. »

Pour cette année 2016, la délégation du Rhône poursuivra ses projets phares : répit, inclusion, école de la sclérose en plaques, illettrisme, accès aux soins, difficultés d'élocution et de communication, etc. Il en sera de même pour la délégation de l'Ain : accessibilité, répit, vie affective, loisirs, sensibilisations et un concert grand public notamment.

Nous sommes une même équipe au sein d'un territoire qui partage un même regard sur nos revendications nationales défendues dans notre projet associatif 2012-2017 : « Bougez les lignes ». Nous espérons que ce nouveau bulletin vous permettra de continuer à suivre vos actualités locales par délégation mais également de vous faire une idée sur ce qui peut se mettre en place sur l'échelle d'un territoire. Il faudra bien sûr envisager des mutualisations et des projets partagés. Nos deux représentants politiques, Jean-Marc Maldini et Jacky Pioppi, l'ont bien compris, preuve en est l'invitation de Jacky Pioppi à la dernière assemblée départementale de la délégation de l'Ain par Jean-Marc Maldini.

À très bientôt dans l'Ain et le Rhône.

Gaël Brand
Directeur territorial

Association des Paralysés de France (APF) Ain et Rhône

Délégation de l'Ain : 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04 74 23 41 59 | Fax : 04 74 50 17 85
e-mail : *dd.01@apf.asso.fr* | **Blog :** *dd01.blogs.apf.asso.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Délégation du Rhône : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
Tél. : 04 72 43 01 01 | Fax : 04 78 93 61 99
e-mail : *dd.69@apf.asso.fr* | **Site web :** *www.apfrhone.fr* | **Facebook :** *APF Rhône-Ain*

Responsable de publication : chargé de communication APF - **Comité de rédaction :** APF Ain et Rhône
Conception graphique : Léa Jourjon - **Crédit photo couverture :** Fotolia

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'AIN

Jean-Marc Maldini © APF Ain

01 En ce début d'année, tous les membres du Conseil APF de département (CAPFD) se joignent au directeur pour vous présenter tous leurs meilleurs vœux de bonheur, ainsi qu'à vos familles.

Notre dernière assemblée départementale s'est relativement bien passée et je tiens à remercier l'ensemble des participants, adhérents et bénévoles, pour leur participation. Nous avons eu la chance d'avoir à nos côtés Jacky Pioppi (représentant du CAPFD du Rhône) et l'administrateur Jean-Luc Pons.

Je tiens aussi à rassurer nos adhérents, suite à nos premières réunions du CAPFR (Conseil APF de Région) avec les représentants de l'Auvergne. Je suis confiant en l'avenir de la délégation mais aussi pour le jumelage avec nos sympathiques auvergnats. Nous avons fait connaissance et établi les règles en matière d'élection pour choisir notre futur représentant régional et ses deux suppléants.

Actuellement, la délégation se porte très bien, et notre nouveau directeur territorial, Gaël Brand, a déjà pris les choses en main. Il est très réceptif et porteur de beaucoup de projets dont nous ferons état. Nous pouvons compter sur l'ensemble de l'équipe salariée en permanence à la délégation pour assurer votre accueil et soutien.

Un petit mot pour vous dire que j'entretiens d'excellentes relations avec Jacky Pioppi depuis quelques années maintenant. Ensemble nous pourrons échanger facilement et œuvrer pour garantir l'éthique de l'APF.

Un grand merci à tous ceux qui travaillent ou qui aident notre délégation dont nous sommes si fiers.

Jean-Marc Maldini
Représentant du Conseil APF de département de l'Ain

BOUGEZ LES LIGNES AVEC NOUS

Jacky Pioppi © APF Rhône

69 Comme vous l'avez découvert à l'assemblée départementale le 10 octobre dernier, notre association est en pleine restructuration. Mais « n'ayez pas peur ! » comme l'a dit un pape et d'autres avant lui.

Malgré l'étendue du territoire (Ain-Métropole-Rhône) que notre directeur, Gaël Brand, doit couvrir, la délégation Métropole-Rhône reste et restera vaillante grâce à nous (personnes en situation de handicap) mais aussi aux salariés et aux bénévoles.

Outre les traditionnelles activités qu'offre notre délégation (chorale, informatique, jeux de société, etc.) elle fourmille d'autres projets qui ne peuvent se faire sans nous, sans vous ! Défendre l'accès aux soins, amener l'école de la sclérose en plaques au niveau régional, dynamiser un groupe « jeunes » par l'intermédiaire du groupe jeunes régional, etc.

Bien sûr, le groupe initiative local DEC (Difficultés d'Élocution et de Communication) continuera son travail. Il envisage de devenir un groupe régional et de travailler avec d'autres associations DYS (dysphasique, dyspraxique, dysphonique, etc.).

N'oublions pas non plus le fonds documentaire pour consulter des ouvrages, la défense des droits (l'action des CCAS, les litiges avec la CAF, la MDMPH, etc.), sans omettre les groupes de parole proposés par le CERHES (vie affective, sentimentale et sexuelle) et ceux des Fenottes pour le répit des parents, etc.

Comme vous le concevez, il y a beaucoup à faire ! Et sans vous, le Conseil APF de département dont je suis le représentant, ne peut pas tout assurer. Venez nous aider, aider les salariés et bénévoles.

Par votre présence, nous sommes utiles.

Jacky Pioppi
Représentant du Conseil APF de département du Rhône

LES ÉQUIPES SALARIÉES

L'équipe du Rhône © APF Rhône

L'équipe de l'Ain © APF Ain

Les équipes salariées des délégations du Rhône et de l'Ain sont composées de (de gauche à droite) : Zharra Douham, animatrice ; Vincent Plazy, coordinateur du pôle solidarités ; Ghislane Adel, comptable (42, 73, 07 et 26) ; Alexandra Saurin, chargée de mission vie associative ; Marie Guerrero, attachée de délégation ; Gaël Brand, directeur territorial ; Marie Burel, agent d'accueil ; Brigitte Cayrol, comptable (69) ; Marie-Louise Sapet, agent d'accueil, Léa Jourjon, chargée de communication ; Jean-Luc Bernard, comptable (01) ; Éric Suarez, agent de développement de la vie associative et Vanessa Hérault, chargée de mission développement de la vie associative.

Dans nos missions et nos projets, nous sommes soutenus par une équipe de bénévoles dévoués qui nous font profiter de leur temps et de leurs compétences et sans qui l'association ne serait pas aussi dynamique.

BÉNÉVOLES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Du 14 au 18 mars - semaine nationale des personnes handicapées physiques :

69 • pour tenir des stands de vente de brioches et assurer des livraisons ;

01 • pour l'opération roses à la délégation (voir page 18).

69 **Régulier - chauffeurs :** pour conduire aux sensibilisations ou aux sorties.

1 PHOTO

François © Jean-Baptiste Laissard

LES DIEUX DU FAUTEUIL

Pour ce premier numéro nous avons souhaité mettre en avant une photo de Jean-Baptiste Laissard, qui, par un clin d'œil aux dieux du stade, nous plonge dans l'intimité du handicap.

Sensible à la question des handicaps et aux questions sociales en général, Jean-Baptiste réalise ce projet de sa propre initiative soutenu activement par l'APF du Rhône. Une collaboration naît alors afin de mettre en lumière les adhérents de la délégation dans son dernier ouvrage « Corps et âmes ».

VU SUR LA TOILE

MORE THAN A SIGN

Des hologrammes pour faire respecter les places pour personnes handicapées à Moscou

Pour ce premier numéro, la rédaction a déniché pour vous la vidéo d'une nouvelle campagne russe étonnante. L'association Dislife a mis en place des projections holographiques de personnes en fauteuil dans les parkings de Moscou, afin d'interpeler tout véhicule sans vignette handicap se garant sur une place réservée. Un signal fort et original pour inciter au respect des personnes en situation de handicap.

www.youtube.com/watch?v=T926dU9SYvg

1 ACTEUR DE L'APF

MAGALIE THIÉBAULT, BÉNÉVOLE DANS L'AIN

Mégalie Thiébaut © deeeco.com

Quel sont votre parcours, vos aspirations ?

Après douze ans en tant que chargée d'affaires dans le secteur du bâtiment, j'ai souhaité m'orienter vers le design d'espaces qui requiert des compétences plus « humaines ». Écoute, empathie, ergonomie, sont devenus les maîtres mots de ma vision de la décoration.

Comment avez-vous croisé le chemin de la délégation ? Pourquoi soutenez-vous l'APF ?

Investie dans les activités de bénévolat et le tissu associatif depuis toujours, mes aspirations me poussent à proposer autre chose qu'un simple aménagement. Si nous sommes susceptibles de proposer un service à une personne valide, nous nous devons de proposer ce même service à une personne invalide.

Dans cette logique, j'ai assisté à la journée de sensibilisation au handicap organisée à la Chambre des Métiers,

1 CHIFFRE

365

JOURS DE RETARD

La loi du 11 février 2005 prévoyait une pleine accessibilité de la cité au 1er janvier 2015. Cette date butoir n'a pas été respectée et les délais sont repoussés jusqu'en 2024. Cette situation perdure depuis 40 ans, l'accessibilité étant déjà inscrite dans une loi de 1975.

où j'ai découvert l'APF.

Séduite par son engagement, j'ai eu l'envie d'aller plus loin en proposant à l'équipe enseignante d'une école de l'Ain un atelier sur le handicap en collaboration avec l'APF.

Quelles sont vos missions actuelles et les projets que vous convoitez ?

Aujourd'hui adhérente APF, j'ai eu la joie de participer à l'animation du premier atelier « lecture autour du handicap ». Pour l'avenir, j'espère d'autres ateliers, d'autres écoles, de nouveaux projets. Je ne demande qu'à être accompagnée pour une nouvelle aventure intérieure.

3 LIVRES

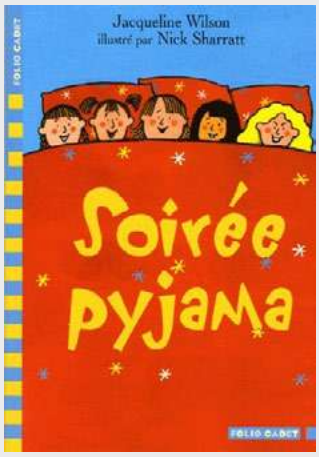

SOIRÉE PYJAMA

de Jacqueline Wilson chez Gallimard jeunesse

Daisy fait partie d'une bande de copines. À tour de rôle, elles s'invitent à une soirée pyjama pour leur anniversaire. Daisy sera-t-elle invitée par Chloé qui semble tellement la détester ? Quand arrive enfin son tour, Daisy s'inquiète. Elle craint les réactions de ses amies quand elles découvriront que sa grande sœur Lily est handicapée … Un roman drôle, émouvant et plein d'humanité. Des dialogues justes et intelligents. Dès 8 ans.

QUATRES PETITS COINS DE RIEN DU TOUT

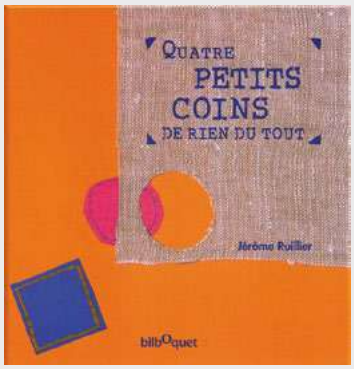

de Jérôme Ruiller aux éditions Bilboquet

Petit Carré joue dehors avec ses amis Petits Ronds. Puis, c'est l'heure de rentrer ! Malheureusement, la porte de la maison est ronde et Petit Carré ne peut pas entrer … Cela le rend triste car il a beau se plier dans tous les sens, il ne parvient pas rejoindre ses petits copains. Comment trouver une solution ?

« Sois rond ! disent les Petits Ronds. »

Ce petit album évoque brillamment la tolérance, la différence et le vivre ensemble. Dès 3 ans.

INTRÉPIDE MARIE CHAUSSETTE

de Marie-Pierre Blanchet aux éditions l'Harmattan

La faiblesse physique d'un petit être peut engendrer une force de caractère incroyable. Ce roman audacieux et drôle nous conte l'histoire d'une fillette peu ordinaire. Son corps menu bouge sans cesse, elle ne prononce pas un mot. Cependant, son regard expressif et sa vitalité l'entrainent avec gaieté sur les chemins de l'enfance. Sa différence lui sert de moteur. Une enfant particulière et pourtant si semblable aux autres. Roman autobiographique pour adultes et adolescents.

Pour plus de renseignements ou pour emprunter les livres, contactez Marie Guerrero, attachée de la délégation du Rhône *(marie.guerrero@apfrhone.fr).*

AIDANT FAMILIAL, UN RÔLE ESSENTIEL

Le Collectif inter-associatif d'aide aux aidants familiaux (CIAAF) définit un aidant comme « la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités quotidiennes. ». *Le rôle de l'aidant familial est primordial dans le bien être de la personne en situation de handicap mais n'a pas toujours été reconnu à sa juste valeur. Depuis des années, nous militons en sa faveur et nous constatons petit à petit une prise de conscience sociétale du rôle essentiel joué par les aidants familiaux.*

Formation Fenottes © Fenottes

Bien souvent ceux qui assurent et assument au quotidien ce rôle « d'aide » auprès de leur proche en situation de handicap ne se reconnaissent pas dans ce terme qui pourtant les définit : aidant familial. En effet, ils sont d'abord le conjoint, le père, la mère, la grand-mère, le frère ou la sœur de celui à qui ils consacrent beaucoup de leur temps et de leur énergie. Du temps et de l'énergie qui finissent par avoir des conséquences sur leur santé, sur le plan physique et/ou psychologique, en plus des effets sur leur vie professionnelle et sociale. Quand ils s'adressent aux Fenottes, ces aidants viennent dire qu'ils n'en peuvent plus, qu'ils ont besoin d'aide, de répit. Qui n'en aurait pas besoin ?

Nous sommes donc là d'abord pour les écouter et leur dire que c'est légitime d'avoir besoin de souffler, qu'ils ont le droit de le demander sans culpabiliser, que ce n'est pas une faiblesse d'exprimer ses limites, mais au contraire une condition pour continuer d'aider : prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre !

Ce besoin essentiel pour les aidants familiaux, cela fait longtemps que l'APF l'a compris : c'est ainsi qu'en 2008 est né un projet expérimental et innovant à la délégation APF du Rhône, à l'initiative notamment de Marie-Hélène Boucand : les Fenottes. Depuis, le projet a été rattaché au SESVAD de Villeurbanne (2011) et a grandi en développant différents volets d'aide : répit à domicile, formations gratuites pour les aidants familiaux, sophrologie, relaxation, soutien psychologique et conseils juridiques.

> *« C'est légitime d'avoir besoin de souffler, [...] [c'est] une condition pour continuer d'aider : prendre soin de soi pour prendre soin de l'autre ! »*

Oui mais voilà, ce « projet » est toujours « expérimental » au bout de 7 ans d'existence : ni autorisation ni financement pérenne encore en 2016 ! Plusieurs signes récents montrent qu'une prise de conscience est en train de s'opérer dans la société française pour reconnaître le rôle essentiel joué par les aidants familiaux. Espérons que cette évolution sociétale ne laissera pas sur le bord de la route des expériences comme les Fenottes, qui font entendre depuis des années la voix des aidants en tentant de leur apporter le soutien auquel ils ont droit.

Capucine Kostadinoff
Coordinatrice Fenottes

CULTURE

MONFORT CHANTE TRENET POUR L'APF

L'APF, en partenariat avec l'association « Jamais sans mon devoir de mémoire », organise un concert caritatif. A l'affiche, Nelson Monfort reprend les grands classiques de Charles Trenet. Pour cet événement, nous vous donnons rendez-vous le 10 juin 2016 au théâtre de Bourg-en-Bresse. Les bénéfices seront en partie reversés à l'APF Rhône-Ain.

01 Le célèbre journaliste, Nelson Monfort, rendra hommage à Charles Trenet en revisitant son univers fantasque tout en nuances à travers le spectacle « Y'a d'la joie ».

« Jamais sans mon devoir de mémoire » est une association, créée en août 2010, qui organise des projets à buts humanitaire et caritatif : spectacles, concerts et tous autres projets solidaires. Dans cette logique, elle s'est associée à l'APF pour développer ce projet généreux et sympathique dont les bénéfices seront partagés entre les deux associations.

Les billets seront à 25€ sur place ou 20 € en prévente. Les acteurs de l'APF bénéficient d'un tarif spécifique à 18 € avec un code qui leur sera bientôt communiqué.

Alors on réserve la date pour vivre ce moment unique et riche en couleurs !

Lucile Rosset
Service civique en communication

Nelson Monfort © Gilles Gustine

SOLIDARITÉ

À NOËL, L'APF A EMBALLÉ

Cette année encore, le magasin Maisons du monde de Viriat a ouvert ses portes à la délégation de l'Ain. Notre mission : emballer des futurs cadeaux de forme plus ou moins commune, au cours des trois premiers week-ends de décembre. L'occasion de récolter des fonds pour la délégation et de parler du handicap.

01 Malgré l'arrivée tardive des fraîcheurs hivernales, il a bien fallu se rendre à l'évidence : la fin de l'année s'est inexorablement approchée, et avec elle, les fêtes de fin d'année. Qu'à cela ne tienne ! Une équipe motivée d'adhérents et bénévoles était bien là pour affronter le débarquement de théières, lampes décoratives et autres joyeusetés fièrement ramenées par les clients de Maisons du monde … et pour les emballer comme il se devait ! Non sans la précieuse aide de toute l'équipe du magasin, que nous remercions chaleureusement.

Des bénévoles de l'opération paquets cadeaux © APF Ain

Un grand merci également, évidemment, à toutes les personnes qui ont activement participé à ces grands travaux. Cela aura été l'occasion, pour certains, de participer pour la première fois à une action « grand public » au profit de l'APF !

Vanessa Hérault
Chargée de mission développement de la vie associative

EMPLOI

UNE NOUVELLE CONVENTION AVEC L'AGEFIPH

L'APF et l'Association pour la Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph), fortes de leur investissement commun en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap, ont signé une convention nationale, qui a pris effet le 1er septembre 2015.

© Fotolia

Conclu pour 3 ans, ce partenariat vise à proposer des solutions concrètes au service de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. La convention qui mobilise l'ensemble des acteurs du réseau APF et bénéficie des compétences de l'Agefiph, comprend trois objectifs principaux :

· le développement de l'information sur les dispositifs, les acteurs et les mesures de l'Agefiph ;

· l'amélioration et l'harmonisation de la qualité des actions de sensibilisation menées par l'APF ;

· la contribution à une meilleure visibilité et la valorisation des actions de l'APF pour l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cette démarche volontariste permettra la constitution d'un réseau de 200 personnes pour soutenir l'accès et le maintien en emploi en milieu ordinaire dans le secteur privé des personnes en situation de handicap.

Lucile Rosset
Service civique en communication

CULTURE

CONCOURS PHOTO : L'ACCESSIBILITÉ

Pour commencer l'année en beauté, la rédaction lance un concours photo ouvert à tous : un thème, des règles simples où les votes des internautes désignent les gagnants. L'occasion de s'investir, de partager et de mettre à l'honneur vos talents de photographe dans le prochain numéro.

Le concours aura pour thème imposé l'accessibilité. Ainsi, vous devez prendre en photo, et ce de manière originale, une situation, un sujet, un lieu faisant référence à ce thème.

© Fotolia

Pour participer au concours, rien de plus simple. Envoyez-nous votre plus belle photo – une par participant – sur le thème de l'accessibilité avant le 31 janvier à l'adresse *cap.rhone-ain@aphrhone.fr*. Les photos devront être accompagnées d'un titre et d'une légende mentionnant nom et prénom, lieu et date de la prise de vue.

Elles seront ensuite publiées sur la page Facebook des délégations, « APF Rhône-Ain ». La photo élue la plus populaire par les internautes aura l'honneur de rejoindre la rubrique « Focus sur une photo » dans le deuxième numéro du Cap, en février et mars.

Nous comptons sur vous pour votre participation et votre créativité. À vos appareils !

Lucile Rosset
Service civique en communication

NOUS ATTENDONS VOS TÉMOIGNAGES !

Depuis 2012, un blog créé par la délégation du Rhône, rend compte des difficultés pour les personnes en situation de handicap dans leurs démarches d'accès aux droits. Que ce soit pour obtenir les aides liées à la compensation, trouver un logement adapté, l'accès aux soins, se déplacer, il vise à favoriser l'échange d'informations au travers d'un recueil de témoignages.

dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr

Depuis 3 ans le blog s'enrichit régulièrement de nouveaux témoignages et de commentaires déposés par les lecteurs. À ce jour, on y trouve une centaine de témoignages et plus de 60 commentaires en réaction aux situations évoquées. Chaque mois, entre 400 et 500 personnes consultent le blog.

Le groupe initiative veille accès aux droits rédige des notes pour informer sur les bonnes démarches à suivre. Ce groupe se réunit régulièrement pour étudier des situations nécessitant de se mobiliser pour favoriser un égal accès de tous aux droits fondamentaux.

Pour que ce blog soit dynamique et utile au plus grand nombre, il est important que les personnes concernées l'alimentent, le fassent vivre en apportant leurs témoignages.

> *« Il est important que les personnes concernées l'alimentent, le fasse vivre en apportant leurs témoignages. »*

Aussi, l'équipe d'animation du blog s'est renforcée :

· Mathieu, étudiant en droit, enrichit le blog d'informations permettant de mieux connaître ses droits et il transmet des situations vécues par des personnes en situation de handicap qui ont alerté la délégation. Il attend vos propositions de texte. Son adresse e-mail : *mathieu.rousselot@apfrhone.fr.*

· Circée, adhérente qui a créé son propre blog *doucebarbare.com*, est disponible pour aider à la rédaction de témoignages. Elle est présente à la délégation les mardis après-midi et vous pouvez prendre rendez-vous avec elle pour écrire ensemble un texte pour le blog.

Vincent Plazy
Coordinateur du pôle Solidarités

www.apfrhone.fr/temoigner

COMMENT FAIRE POUR TÉMOIGNER ?

Pour nous envoyer un témoignage, rendez-vous sur le site *www.apfrhone.fr*. Dans le menu *« S'impliquer »*, cliquez sur *« Témoigner »*. Votre témoignage peut rester anonyme si vous le souhaitez, nous vous demandons seulement une adresse e-mail pour pouvoir vous répondre. Celle-ci ne sera pas diffusée. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le groupe initiative veille accès aux droits à l'adresse *veilleaccesauxdroits@apfrhone.fr.*

CULTURE

PARTENARIAT AVEC VIVRE EN VILLE

La délégation de l'Ain est un lieu d'exposition d'art plastique pour les artistes amateurs en situation de handicap. C'est dans ce cadre que les adhérents de l'association Vivre en ville 01 (association œuvrant dans le domaine du handicap psychique), accompagnés de leur éducateur, sont venus exposer les masques qu'ils avaient réalisés.

En découvrant nos locaux, Vivre en ville 01 nous a demandé d'en profiter pour faire répéter son groupe de théâtre. Fin 2014, ils ont présenté leur spectacle à la délégation. Une envie réciproque de partager d'autres moments ensemble est alors née. Certains de nos ateliers étant similaires, comme la cuisine, le chant ou les jeux, nous avons organisé des rencontres communes. La dernière en date est celle de nos ateliers chant dans leurs locaux. Ils ont également joué leur spectacle à la délégation fin novembre.

Nous sommes chacun sortis de nos murs et allés vers les autres. Ces échanges ont été très riches car au-delà des différences. Nous avons tous vécu des rencontres humaines sans voir le handicap de l'autre. L'année 2016 sera faite de nouvelles rencontres entre nos deux associations.

Éric Suarez
Chargé de mission vie associative

Atelier chant © APF Ain

L'APF DU RHÔNE ET DE L'AIN S'ENGAGENT POUR QUE NOUS VIVIONS MIEUX ENSEMBLE

Près de chez vous, votre don vient en aide aux personnes en situation de handicap mais aussi à tous les usagers de la ville. Que l'on soit en fauteuil roulant, avec une poussette ou simplement moins agile qu'avant, les obstacles sont les mêmes pour tous. C'est pourquoi le combat des personnes en situation de handicap pour une ville accessible à tous, c'est aussi votre combat.

Soutenez les délégations Ain et Rhône de l'Association des Paralysés de France en nous adressant votre don par chèque à : APF DD01, 6 rue des Frères Lumière, 01000 Bourg-en-Bresse ou APF DD69, 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

SENSIBILISATIONS

SENSIBILISER POUR L'INCLUSION

© Fotolia

Depuis ses débuts, l'APF est activement engagée pour l'inclusion et la liberté d'accès aux droits des personnes en situation de handicap. C'est pourquoi l'association a fait de la sensibilisation son cheval de bataille. Changer les regards, dédramatiser, transmettre des valeurs, tels sont les objectifs de ces sensibilisations. Afin de les atteindre durablement, ces interventions mettent l'accent sur les représentations intimes et sociales des handicaps, sur le respect de la différence et la notion de citoyenneté.

Depuis 1933, l'APF met en œuvre et développe de nombreuses actions (sorties, ateliers, formations, rencontres, manifestations, etc.) afin que les personnes en situation de handicap moteur acquièrent une plus grande liberté. Parmi celles-ci, la sensibilisation est une des revendications phares de l'APF. L'association propose au public sensibilisé – scolaire ou professionnel - de porter un autre regard sur les handicaps. L'objectif est d'ouvrir un territoire d'échanges et de réflexions.

« Tous les acteurs des sensibilisations de l'APF travaillent ensemble pour participer à la construction d'une génération de citoyens plus tolérants et plus solidaires. »

POURQUOI CES SENSIBILISATIONS ?

À notre échelle, nous essayons de changer le monde. Tous les acteurs des sensibilisations de l'APF travaillent ensemble pour participer à la construction d'une génération de citoyens plus tolérants et plus solidaires. Loin d'être utopique, c'est un travail de longue haleine. Un enfant qui grandit en comprenant le handicap saura le transmettre aux générations futures. Petit à petit la discrimination des personnes en situation de handicap ne devient qu'un mauvais souvenir. Quant aux professionnels sensibilisés, ils arrivent à changer un regard qui était souvent cloisonné, mais aussi à dédiaboliser les actions à mettre en œuvre pour intégrer l'accessibilité dans les usages. C'est en avançant avec tous les citoyens que nous tendons vers une société réellement inclusive. Évidemment, le chemin est long et semé d'embûches. Mais nous avons déjà considérablement avancé ! Et ce, grâce au précieux engagement de tous les sensibilisateurs, bénévoles et coordinateurs qui jouent les premiers rôles pour sensibiliser notre génération.

COMMENT SE DÉROULENT-ELLES ?

Les sensibilisations que nous proposons s'articulent autour de 3 axes :

1- LA RENCONTRE :

Lutter contre les préjugés par de grands discours est vain, les faire disparaître par la rencontre est une évidence. Provoquer une rencontre entre les participants, créer un contact, établir une relation, inciter à l'échange, voilà ce qui va amener à une réelle prise de conscience. Les handicaps ne sont pas des mots, mais des personnes. Chaque personne est singulière et a son histoire, sa personnalité, sa sensibilité, etc.

2- L'ÉCHANGE :

L'échange naît du récit de vie. L'intervention s'articule autour des problématiques spécifiques liées aux handicaps et plus largement autour des notions d'acceptation et d'insertion. Le partage d'expériences va naturellement engendrer des questions. C'est à travers ces échanges spontanés, que le public sensibilisé va réellement comprendre les besoins des personnes en situation de handicap.

3- LA MISE EN SITUATION :

Lors de certaines interventions, les participants sont invités à se glisser dans la peau des personnes en situation de handicap. Ils grimpent donc dans un fauteuil roulant et progressent dans un parcours. Quel meilleur moyen pour bien prendre conscience des difficultés et discriminations que peut rencontrer une personne du fait de son handicap ? Les personnes en situation de handicap vont souvent développer de nouvelles compétences pour compenser tous ces obstacles.

Ces interventions visent ainsi à construire, ensemble, un regard argumenté sur les évolutions et les enjeux propres à l'intégration des personnes en situation de handicap dans tous les secteurs de la vie quotidienne.

Vous pouvez, vous aussi, devenir acteur de cette société meilleure en participant à ces sensibilisations, soit en tant que sensibilisateur pour partager votre récit de vie, soit en tant que bénévole, pour conduire sur les lieux de sensibilisation par exemple. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre délégation. Alexandra Saurin sera votre interlocutrice dans le Rhône, Éric Suarez le sera dans l'Ain.

Lucile Rosset et Léa Jourjon
Communication

DES SENSIBILISATIONS SCOLAIRES DANS LE RHÔNE

Le groupe Rhôdanien de sensibilisation a vu le jour en 1999. Aujourd'hui, une vingtaine de bénévoles se mobilisent pour sensibiliser les écoles, du primaire à l'Université.

À la rentrée scolaire, la coordinatrice APF envoie un dossier pédagogique à chaque collège et lycée de Lyon et de Villeurbanne. Pour les écoles primaires, la proposition passe par un comité de pilotage en lien avec la Ville de Lyon. Au-delà de ces méthodes, le bouche-à-oreille apporte chaque année de nouvelles sollicitations.

Chaque intervention est programmée en amont par l'équipe pédagogique et la coordinatrice. Le jour J, les intervenants présentent l'APF aux élèves et testent leurs connaissances sur le handicap en les questionnant sur les représentations qu'ils ont de celui-ci. En fonction du niveau de la classe, les intervenants présentent les familles de handicap. Puis viennent des échanges basés sur des témoignages. Les bénévoles invitent les jeunes à les questionner en précisant bien « qu'il n'y a pas de questions bêtes ». Les thèmes les plus abordés spontanément sont les loisirs, l'accessibilité et la vie à domicile. Parfois, une animation pédagogique est ajoutée (film, quizz, etc.).

Les instituts de formation d'étudiants dans les secteurs de l'accueil, du sanitaire et du médico-social font de plus en plus appel à notre association pour sensibiliser et former les futurs professionnels. Face à ce public, nos sensibilisateurs peuvent axer leurs propos plus spécifiquement sur la législation ou encore les pratiques professionnelles auxquelles ils ont été confrontés.

Bien que la plupart des interventions aient lieu entre octobre et juin, les sensibilisateurs réfléchissent tout au long de l'année au développement de nouveaux outils ludiques. Partant du constat que certains enfants ont des difficultés à visualiser les explications données, le groupe s'est lancé depuis août 2015 dans un projet vidéo qui s'articule autour de deux axes majeurs : la création d'une part de clips thématiques, d'autre part d'un reportage plus long illustrant le quotidien de personnes en situation de handicap.

Alexandra Saurin
Chargée de mission vie associative

Sensibilisation scolaire à Craponne, avril 2015 © APF Rhône

SENSIBILISATION À LA CMA DANS L'AIN

La Chambre de Métiers de l'Artisanat (CMA) et la délégation APF de l'Ain ont travaillé ensemble pour créer la formation « Rendre votre point de vente accessible. ».

Sensibilisation à la CMA, octobre 2015 © APF Ain

En 2014, l'approche de l'échéance pour la mise en accessibilité des commerces a fait que les demandes des établissements artisanaux recevant du public ont afflué à la Chambre de Métiers. Pour pouvoir répondre au mieux à toutes les questions et accompagner les entreprises dans leur mise aux normes, une formation spécifique a été créée: « rendre votre point de vente accessible. » C'est naturellement que la Chambre de Métiers de l'Artisanat (CMA) s'est tournée vers l'APF de l'Ain pour co-animer cette journée.

Cette formation a deux objectifs : accompagner techniquement et administrativement les entreprises et les sensibiliser à l'accueil des personnes en situation de handicap. Dans cette formation, les « sensibilisateurs » viennent apporter du concret par les témoignages sur ce qu'attendent, de la part des artisans, les personnes en situation de handicap.

La matinée permet de dédramatiser les contraintes techniques et de voir quels seront les travaux ou aménagements à réaliser.

L'après-midi, après une brève présentation de l'APF, les récits de vie des sensibilisateurs et les parcours en fauteuil permettent aux participants de visualiser plus concrètement les investissements à entreprendre. Ces investissements qui auparavant les effrayaient, ont désormais un sens pour eux. En plus de l'aspect matériel, ces formations ont permis de changer leur vision du handicap.

« Elles ont permis de raccrocher une part d'humain et de solidarité à cette réglementation. »

Renouvelées sept fois tout au long de l'année, ces formations auprès des commerçants ont été très riches et productives. Elles ont permis de raccrocher une part d'humain et de solidarité à cette réglementation. Certains ont même changé de discours. À la suite de ces interventions, plusieurs d'entre eux ont décidé d'adhérer à l'APF.

Éric Suarez
Chargé de mission vie associative

LA PAROLE À PATRICK CAMUS, SENSIBILISATEUR

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Patrick, j'ai 63 ans et je suis célibataire. Suite a une maladie neurologique « syringomyélie » je suis devenu paraplégique et le fauteuil roulant a remplacé mes jambes. Retraité de France Télécom, j'ai la chance de toucher une pension. Je conduis ma voiture aménagée, je vis en appartement et m'intéresse à des tas de choses et surtout à ce qui touche à l'informatique.

Comment avez-vous connu l'APF ? Depuis combien de temps participez-vous aux sensibilisations ?

J'ai connu l'APF via le SESVAD et adhéré à la délégation de l'Ain en 2012. En entrant à l'APF, j'ai commencé par faire des activités, sorties, ateliers, etc., et à participer aussi à des collectes de fonds comme l'offre de roses contre un don. Mais je ressentais le besoin de m'investir davantage et l'année suivante je suis entré dans le groupe de sensibilisation.

« Qui suis-je ? Une personne d'abord handicapée à cause d'une maladie mais aussi à cause d'une société faite pour des valides. »

Pourquoi avoir choisi de devenir sensibilisateur ? Quel est votre objectif ?

Sensibilisé moi-même par les activités menées par la délégation de l'Ain, j'ai souhaité connaître une autre face de l'association : son côté militant et ainsi apporter ma pierre à l'édifice.

Qu'est-ce que cela vous apporte ?

Ces formations m'ont permis d'abord de vaincre ma timidité, car il faut parfois s'exprimer devant des dizaines de personnes - écoles d'infirmières, lycéens - et comme il faut parler de soi et de son handicap j'ai tendance à me remettre en question : qui suis-je ? Une personne d'abord handicapée à cause d'une maladie mais aussi à cause d'une société faite pour des valides.

Pour cela, l'APF m'apporte beaucoup et j'ai l'intention de continuer à profiter de ses activités de loisirs et de poursuivre la sensibilisation.

Un petit mot à ceux qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de sensibilisation ?

L'APF a besoin constamment de bonnes volontés et il y a des défections de partout. On a besoin de monde pour faire vivre les groupes. Participez pour faire connaitre l'APF et le monde du handicap.

Patrick avec Annick, entourés des élèves du lycée professionnel Marcelle Pardé, lors d'une sensibilisation en mai 2015 © APF Ain

SOLIDARITÉ

EN MARS : LA SEMAINE NATIONALE

La semaine nationale des personnes handicapées physiques est l'un des événements annuels les plus importants pour l'APF. Cette année, ce sera du 14 au 20 mars. Que ce soit avec des brioches ou des roses, les délégations du Rhône et de l'Ain vous échangent un peu de douceur contre un don.

La délégation de l'Ain vous donne rendez-vous le samedi 19 mars dans ses locaux et dans les supermarchés partenaires du département. Pour chaque don fait à l'APF de l'Ain du 14 au 20 mars, une rose vous est offerte. Geste symbolique, la fleur est éphémère mais le geste ne l'est pas. Votre don aidera notamment à sensibiliser les bressans et autres habitants de l'Ain à la compréhension des handicaps et à la tolérance.

Dans le Rhône, le produit-phare de la délégation s'apprête à affoler les papilles pour la 15ème année consécutive. Les gourmands l'attendent avec impatience … Parfumée, fondante, légère, moelleuse, irrésistible, elle éveille tous les palais. Inégalable, la brioche revient. Soyez prêts, du 14 au 18 mars, 4 000 brioches déferleront dans les hôpitaux, les entreprises et à la délégation. Renvoyez-nous vite votre bon de commande ou remplissez-le en ligne sur *www.apfrhone.fr*. Les bénéfices de la vente nous permettent de continuer à mettre en place des projets innovants et de poursuivre ceux déjà initiés en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap.

« 4 000 brioches déferleront dans les hôpitaux, les entreprises et à la délégation. »

Marie Guerrero
et Léa Jourjon
Délégation APF du Rhône

PRÉCOMMANDE DE BRIOCHES

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

Gâche tranchée pur beurre *La Boulangère*, 400g, au prix unitaire de 5 €.

Elle est garantie sans conservateur, sans huile de palme et sans arôme artificiel.
Elle peut être conservée 3 semaines ou être congelée sans problème.

Quantité	Prix unitaire	Don éventuel	Total
	x 5 €		

Merci de choisir l'une des options :

☐ Je récupère mes brioches à la délégation à Villeurbanne du 14 au 18 mars de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

☐ Je souhaite être livré dans la semaine du 14 au 18 mars. La livraison sera possible à partir de 10 brioches, dans la limite de la Métropole. Le prix sera majoré de 3 €, quel que soit le montant de la commande.

Les commandes - avec règlement - sont à retourner avant le 7 mars par courrier ou e-mail à Marie Guerrero.

APF du Rhône - Marie Guerrero - 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne
e-mail : *marie.guerrero@apfrhone.fr* - tél. : 04 72 43 01 01 - site web : *www.apfrhone.fr*

C'EST BON ESPRIT

Le site web www.cestbonesprit.fr *permet de vendre ou d'acheter des produits d'occasion et de faire bénéficier tout ou partie de la vente à une association. L'APF est partenaire de ce projet, vous pouvez donc profiter de ce vide-grenier en ligne tout en soutenant nos actions pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.*

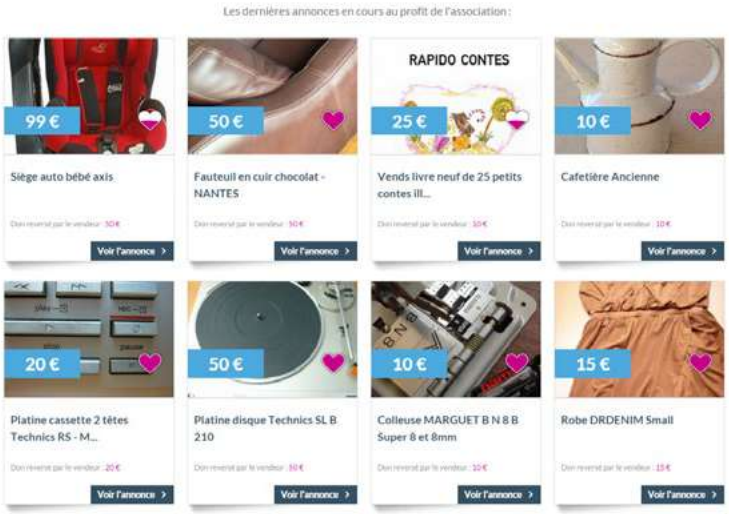

www.cestbonesprit.fr

Le concept « C'est bon esprit » est parti du constat que, malgré un engagement toujours plus important sur le terrain des acteurs du monde associatif, les ressources financières reculaient sans cesse. Prenant ce contexte comme un challenge, les fondateurs du site ont souhaité apporter leur solution. Ils ont cherché à changer le regard du grand public sur l'acte de don en l'inscrivant dans une démarche moderne grâce au commerce électronique.

La générosité au cœur de l'économie positive

L'économie collaborative, qui connaît un bond ces dernières années, rencontre donc la générosité, de plus en plus timide dans ce contexte de crise économique. « À la clé, il y a un vrai enjeu de société. » précise Xavier, l'un de porteurs du projet.

DEVENEZ VENDEUR :

Quelle meilleure occasion de faire un tri dans toutes vos affaires ? En vendant les objets que vous n'utilisez plus sur *www.cestbonesprit.fr,* vous leur donnez une seconde vie et vous soutenez une association en faveur de l'Homme. Il vous suffit de choisir quel montant vous souhaitez dédier à l'association partenaire de votre choix (minimum 33 % ou 10 €) et le site s'occupe de tout. Vous faites donc un don à cette association sans payer. Vous pouvez choisir de vendre vos objets en faveur de l'APF qui fait partie des associations choisies par « C'est bon esprit ».

DEVENEZ ACHETEUR :

Toujours à la recherche d'une bonne occasion ? En achetant sur *www.cestbonesprit.fr,* vous vous rendez solidaire du vendeur et vous soutenez sa démarche pour que le don se fasse. Pour soutenir l'APF, vous pouvez consulter les annonces au profit de l'association. Rendez-vous dans la rubrique « #Handicap » sur la page d'accueil, puis sur « Association des Paralysés de France ».

Léa Jourjon
Chargée de communication

POLITIQUE

QUE VONT DEVENIR LES MDPH ?

Malgré une forte mobilisation de l'APF, avec pour point d'orgue une manifestation le 14 octobre dernier, le Parlement a adopté le texte donnant un cadre légal aux Maisons départementales de l'autonomie (MDA), qui seront communes aux personnes handicapées et aux personnes âgées. Les MDPH risquent d'y perdre leur toute relative indépendance.

Ce sera donc une maison commune pour tout le monde mais avec des droits et des dispositifs distincts, grâce à la mobilisation des associations. Toutefois, les équipes chargées de l'instruction des demandes travailleront certainement auprès de deux publics, l'objectif étant de mutualiser les moyens pour économiser.

Pour l'heure, les MDPH, dans leur forme actuelle, ne devraient pas disparaître. Elles resteront des groupements d'intérêt public (Gip). Ces Gip feront partie d'un ensemble plus large, la MDA, dont le fonctionnement sera très intégré au conseil départemental. Les associations craignent que le conseil départemental ne prenne peu à peu le contrôle de la politique mise en œuvre par ces MDPH, avec la volonté de limiter les dépenses et donc, les plans d'aide.

Pétition sur www.change.org

L'APF reste donc vigilante.

Marie Guerrero
Attachée de délégation

POLITIQUE

LE GROUPE PARENTS

Le groupe de parents en situation de handicap a rencontré des responsables de l'Éducation Nationale début novembre. Ils ont témoigné de leurs difficultés à prendre toute leur place à l'école et demandé à contribuer à la formation des intervenants scolaires.

69

Depuis 18 mois, 12 parents se rencontrent régulièrement dans les locaux de la délégation. Ils sont 10 mères et 2 pères de famille en situation de handicap divers : physique, visuel et cognitif. Leurs enfants sont scolarisés de la primaire au lycée. Le groupe est né d'une solidarité avec une jeune maman en situation de handicap moteur qui se retrouvait seule avec deux jeunes enfants. A l'invitation de Vincent Plazy, les parents ont partagé un temps de convivialité pour se soutenir et pour partager les « trucs et astuces » permettant de favoriser la vie quotidienne.

Aujourd'hui, le groupe évolue dans le cadre de Résol'Handicap. Il se réunit une fois par mois le mercredi matin sur le temps scolaire. Très vite, le groupe a mis en avant des difficultés à prendre sa place comme parent d'élèves dans la vie de l'école. Il s'est alors adressé aux fédérations de parents d'élèves (FCPE, PEEP) et une soirée a été organisée avec des représentants de ces fédérations. Dernièrement, les parents sont intervenus dans une réunion sur le thème : « pour la réussite de tous les élèves, mieux prendre en compte les spécificités des parents en situation de handicap ».

Un rendez-vous est attendu avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Vincent Plazy
Coordinateur du pôle Solidarités

LE RÉSEAU APF DANS LE RHÔNE ET L'AIN

Sur les départements de l'Ain et du Rhône, les délégations ne sont pas les seules à agir pour défendre les droits des personnes en situation de handicap. Nous sommes en lien pour nos différents projets avec les établissements et services médico-sociaux que nous gérons.

Ces différentes structures permettent un accompagnement social et médical des personnes en situation de handicap qui sont hébergées en établissements ou soutenues à domicile.

Toutes les tranches d'âge sont défendues par l'Association des Paralysés de France : de la petite enfance aux adultes qui sont accueillis d'une manière transitoire ou sur le plus long terme.

Certains de nos établissements proposent différentes formules d'hébergement : internat, semi-internat accueil séquentiel ou temporaire.

Nos services, quant à eux, permettent l'intégration des personnes en situation de handicap dans leur vie de quartier. Un accompagnement personnalisé leur permet un maintien à domicile et ce malgré la lourdeur du handicap et les différentes problématiques sociales.

En plus des délégations du Rhône et de l'Ain, nous gérons :

DANS LE RHÔNE :

· un Institut d'Éducation Motrice (IEM) localisé à Villeurbanne pour enfants et jeunes adultes polyhandicapés ;

· des Services Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) qui proposent différents services comme le répit des aidants familiaux (les Fenottes), la Garde Itinérante de Nuit (GIN), un service de soins infirmiers à domicile, des logements transitionnels, un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH). Deux sites se répartissent à Villeurbanne et Saint Genis Laval Laval ;

· un Foyer de vie et d'Accueil Médicalisé (FAM), l'Étincelle, dans le 7ème arrondissement de Lyon pour les adultes en situation de handicap ;

· un centre de réadaptation pour traumatisés crâniens adultes à Saint Martin-en-Haut ;

· une entreprise adaptée qui emploit des travailleurs en situation de handicap à Villeurbanne. Ils mettent leurs compétences à disposition des grandes entreprises.

« L'ensemble des professionnels de nos structures s'impliquent pour que les personnes en situation de handicap soient soutenues et accompagnées dans leur vie quotidienne et dans leurs projets personnels. »

DANS L'AIN :

· un pôle adulte localisé à Bourg-en-Bresse qui regroupe un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ainsi qu'un Service d'Accompagnement Médico-Social (SAMSAH) avec comme spécificité le polyhandicap ;

· un institut d'éducation motrice à Viriat pour enfants et jeunes adultes polyhandicapés ;

· un pôle enfance à Bourg-en-Bresse qui regroupe un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) pour jeunes enfants et un Service de Soins et d'Éducation Spécialisée à Domicile (SESSD) avec des antennes réparties à Nantua et FerneyVoltaire.

L'ensemble des professionnels de nos structures s'impliquent pour que les personnes en situation de handicap soient soutenues et accompagnées dans leur vie quotidienne et dans leurs projets personnels.

Gaël Brand
Directeur territorial

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

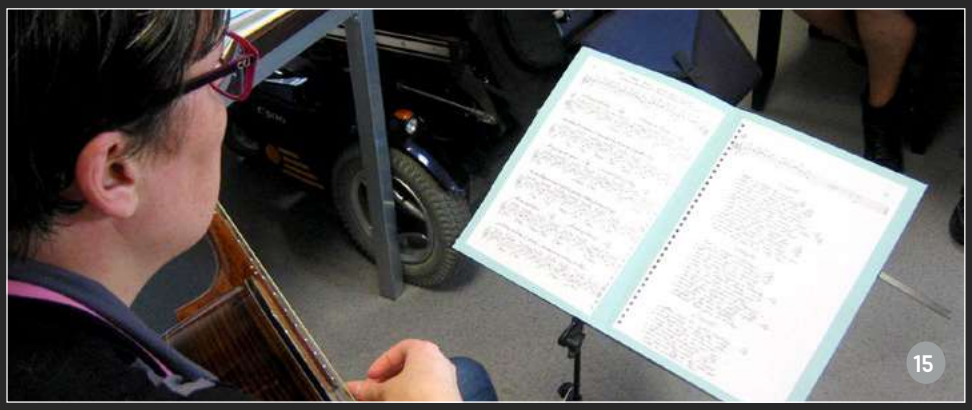
15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

1 - Manuel au forum des associations de Villeurbanne - septembre 2015	9 - Biennale d'art contemporain à la Sucrière à Lyon - octobre 2015	17 - Sortie au planétarium de Vaulx-en-Velin - novembre 2015	25 - Sortie au cirque Medrano à Lyon - novembre 2015
2 - Atelier chant à la délégation de l'Ain - octobre 2015	10 - Soirée Halloween à la délégation du Rhône - octobre 2015	18 - Atelier informatique à la délégation de l'Ain - novembre 2015	26 - Escalade à Vaulx-en-Velin - novembre 2015
3 - Atelier peinture à la délégation de l'Ain - octobre 2015	11 - Soirée Halloween à la délégation du Rhône - octobre 2015	19 - Sortie à la patinoire de Lyon - novembre 2015	27 - Escalade à Vaulx-en-Velin - novembre 2015
4 - Atelier peinture à la délégation de l'Ain - octobre 2015	12 - Sensibilisation avec les jeunes d'Unis-cité à Villeurbanne - novembre 2015	20 - Sortie à la patinoire de Lyon - novembre 2015	28 - Théâtre de l'association Vivre en Ville 01 - novembre 2015
5 - Atelier arts créatifs à la délégation de l'Ain - octobre 2015	13 - Atelier jeux à la délégation de l'Ain - novembre 2015	21 - Atelier création manuelle à la délégation de l'Ain - novembre 2015	29 - Théâtre de l'association Vivre en Ville 01 - novembre 2015
6 - Repas au relais d'Oyonnax - octobre 2015	14 - Atelier jeux à la délégation de l'Ain - novembre 2015	22 - Sensibilisation à l'école de Baneins - novembre 2015	30 - Soirée raclette à la délégation du Rhône - novembre 2015
7 - Sensibilisation à la CMA de l'Ain - octobre 2015	15 - Atelier chant à la délégation de l'Ain - novembre 2015	23 - Atelier récit de vie au centre social de Gerland à Lyon - novembre 2015	31 - Soirée raclette à la délégation du Rhône - novembre 2015
8 - Atelier cuisine à la délégation de l'Ain - octobre 2015	16 - Remise du trophée fondation SNCF - novembre 2015	24 - Atelier récit de vie au centre social de Gerland à Lyon - novembre 2015	

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION DE L'AIN							
Arts créatifs	1 mercredi sur 2	6 et 20 janvier, 3 et 17 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Informatique	1 vendredi sur 2	8 et 22 janvier, 5 et 19 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Chant	1 jeudi sur 2	14 et 28 janvier, 11 et 25 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit		
Peinture (inititation)	1 vendredi sur 2	15 et 29 janvier, 12 et 26 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	3 € / séance		
Écriture (nouveau)	1 jeudi sur 2	28 janvier, 11 et 25 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	ecrit01
Groupe jeune	Rencontres libres en fonction des envies et initiatives portées par le groupe. Pour les adhérents de 16 à 40 ans ayant envie de bouger et de rencontrer des adhérents du même âge.						
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION DE L'AIN							
Bowling		vendredi 15 janvier	14h-16h30	Bowling Bresse loisirs, 1880 av. de Trévoux, St Denis les Bourgs	3,50 € à régler sur place	Éric	bowl01
Cinéma		mardi 19 janvier	14h-17h	Cinéma l'Amphi, Bourg en Bresse	6,70€ à régler sur place	Éric	ciné01
Réunion séjour délégation 2016		vendredi 22 janvier	14h-16h	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	reu01
P'tit déj' délégation	Petit déjeuner convivial et échanges autour du thème de l'accessibilité	vendredi 29 janvier	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	dej01-1
Repas dansant de la nouvelle année	Places à réserver à la délégation	vendredi 29 janvier	À partir de 19h30	Au restaurant la Rolande à Condeissiat	À définir	Éric	rep01
Soldes à Lyon Part Dieu	Fournir une photocopie de la carte d'identité et de la carte d'invalidité avec l'incription	jeudi 4 février	7h45-17h29	RDV à la gare SCNF côté Peloux	25,20 € (sous réserve de modification par la SNCF)	Éric	sold01
Atelier cuisine	Animé par Ginette	mercredi 10 février	10h-16h	Délégation de l'Ain	5€ à régler lors de l'inscription	Éric	cuis01
P'tit déj' délégation	Petit déjeuner convivial et échanges autour du thème des loisirs	vendredi 12 février	9h30-11h30	Délégation de l'Ain	2 €	Éric	dej01-2
Repas partagé	Buffet participatif : chacun apporte quelque chose de salé ou de sucré	jeudi 18 février	12h-16h	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	buf01
Jeux de société et tarot	Apportez vos jeux préférés	mercredi 24 février	14h-16h30	Délégation de l'Ain	Gratuit	Éric	jeux01
Opération roses	Semaine nationale des personnes handicapées physiques : recherche de bénévoles pour l'opération 1 don = 1 rose	samedi 19 mars		Délégation de l'Ain		Éric ou Vanessa	ros01

Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Ain.

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
LES ATELIERS DE LA DÉLÉGATION DU RHÔNE							
Culture pour tous	1 lundi sur 2 Billetterie solidaire	11 et 25 janvier, 8 et 22 février	14h30-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Alexandra	
Danse classique (intégration)	1 lundi sur 2 ou 3	11 et 25 janvier, 8 et 29 février	14h-17h	Centre social de Cusset, 87 rue Pierre Voyant, Villeurbanne		Zharra	
Permanence de la bibliothèque	Tous les lundis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit	Marie G ou Pierre	
Jeux de société	Tous les lundis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Club informatique	Tous les mardis et mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Chorale	Tous les mercredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
Échecs	Tous les vendredis		14h-17h	Délégation du Rhône	Gratuit		
LES SORTIES, ACTIVITÉS ET TEMPS FORTS DE LA DÉLÉGATION DU RHÔNE							
Foot	OL-Troyes	samedi 9 janvier	19h30-22h30	RDV au 60 av. Tony Garnier, Lyon 7	Gratuit	Zharra	foot69-1
Soirée tartiflette et galette des Rois		vendredi 15 janvier	15h-22h	Délégation du Rhône	15 €	Zharra	racl69
Basket féminin	LBF-Hainaut	samedi 16 janvier	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-1
Voyage sonore	Découverte des instruments du monde	mardi 19 janvier	13h45-16h	RDV à la délégation du Rhône	Gratuit	Zharra	son69-1
Compagnie XY	Spectacle acrobatique	mercredi 20 janvier	18h45-21h15	Maison de la Danse	20 €	Alexandra	Inscriptions closes
Journée chiens de traîneaux	Prévoir de l'argent pour le resto et des vêtements chauds	vendredi 22 janvier	8h-21h	RDV à la délégation du Rhône	50 €	Zharra	train69
Basket féminin	LBF-Villeuneuve d'Ascq	samedi 23 janvier	15h-17h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-2
Foot	OL-OM	dimanche 24 janvier	19h30-23h	RDV au 60 av. Tony Garnier, Lyon 7	Gratuit	Zharra	foot69-2
Calicéo	Prévoir un maillot de bain, une serviette et de l'argent de poche pour manger	jeudi 28 janvier	11h30-15h30	Rue Ste Barbe, Ste Foy lès Lyon	13 €	Zharra	calic69
Cinéma et resto		vendredi 29 janvier	11h-19h30	RDV devant Jardiland, 2 rue Jacquard, Vaulx-en-Velin	8,40 € + 11 €	Zharra	ciné69
Black Lilys	Concert folk-saoul. Réservation avant le 20 janvier	vendredi 29 janvier	20h-23h	RDV à la MJC du Vieux Lyon, 5 place St Jean, Lyon 5	12 €	Alexandra	black69
Foot	OL-Bordeaux	mercredi 3 février	18h-22h	RDV au 60 av. Tony Garnier, Lyon 7	Gratuit	Zharra	foot69-3
Vidéo Maison de la Danse	Diffusion des intercades dansées en 2014 à l'APF	vendredi 5 février	14h-16h30	Foyer de l'Étincelle, 136 bd. Yves Farges, Lyon 7	Gratuit	Alexandra	video69

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Ski	Prévoir un pique-nique et des vêtements chauds	vendredi 5 février	8h30-20h30	RDV à la délégation du Rhône	40 €	Zharra	ski69
Piscine		jeudi 11 février	11h15-15h15	10 av. Jean Jaurès, Meyzieu	2,50 €	Zharra	pisc69
Sortie luge	Prévoir un pique-nique et des vêtements chauds	vendredi 12 février	8h30-20h30	RDV à la délégation du Rhône	20 €	Zharra	luge69
Basket féminin	LBF-Nantes	vendredi 12 février	19h30-22h30	RDV 20 av. Paul Santy, Lyon 8	Gratuit	Zharra	bask69-3
Foot	OL-Caen	samedi 13 février	18h-22h	RDV au 60 av. Tony Garnier, Lyon 7	Gratuit	Zharra	foot69-4
Voyage sonore	Découverte des instruments du monde	mardi 16 février	13h45-16h	RDV à la délégation du Rhône	Gratuit	Zharra	son69-2
Crêpes party		vendredi 19 février	15h-22h	Délégation du Rhône	12 €	Zharra	crepes69
Bowling et resto		vendredi 26 février	11h-19h	RDV à la délégation du Rhône	15 € + 6 € / partie de bowling	Zharra	bowl69
Foot	OL-PSG	samedi 27 février	18h-22h	RDV au 60 av. Tony Garnier, Lyon 7	Gratuit	Zharra	foot69-5
Alexis HK : Georges et moi	Concert théâtral sur Brassens. Réservation et paiment obligatoires avant le 22 janvier	vendredi 28 mars	20h-22h20	Maison du peuple, 12 rue Eugène Peloux, Vénissieux	11 €	Alexandra	alex69
Pour vous inscrire, rendez-vous en fin d'agendas pour remplir le bulletin d'inscription Rhône.							
LES GROUPES RELAIS							
Rencontres	3ème jeudi du mois	21 janvier et 11 février	14h-17h	Centre social de la Plaine	Gratuit		
Groupe relais d'Oyonnax : centre social de la Plaine, 1 place du Maréchal Leclerc, Oyonnax.							
Ateliers jeux	Tous les jeudis		14h-30-17h30	Local de Villefranche-sur-Saoône	Gratuit		
Groupe relais Caladois : 570 rue de Thizy, Villefranche-sur-Saône - 04 74 60 62 26							
LE MARDI DES AIDANTS - À DESTINATION DES AIDANTS FAMILIAUX							
Sophrologie Fenottes	Séance mensuelle collective	12 janvier et 2 février	14h30-15h30	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Jean-Michel Baverel, sophrologue	sophr69
Groupe de parole Fenottes	Séance bimestrielle collective	19 janvier	10h30-12h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Alyette Motte, psychologue clinicienne diplômée	parole69

DÉSIGNATION	DESCRIPTION	DATE(S)	HORAIRES	LIEU	PRIX	RÉF.	N° RÉF.
Formation Fenottes	Médecine traditionnelle chinoise	26 janvier	14h-16h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Sophie Lapierre, acupuncteur praticienne en MTC	med69
Formation Fenottes	Le rôle du défenseur des droits	9 février	14h-16h	SESVAD, 10 rue de la Pouponnière, Villeurbanne	Gratuit sur inscription préalable	Marie-Hélène Boucand, déléguée du défenseur des droits à la MJD de Villeurbanne	ddd69

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, contactez Capucine Kostadinoff, coordinatrice Fenottes au 04 12 43 04 77 ou par e-mail : *coordinatrice@apf69.asso.fr*

BULLETIN D'INSCRIPTION AIN

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

J'ai un fauteuil roulant : ☐ manuel ☐ électrique ☐ autre :

J'ai besoin d'un bénévole pour pousser mon fauteuil[1] : ☐ oui ☐ non

J'ai besoin d'un transport[2] : ☐ oui ☐ non

TOTAL À RÉGLER :.....€

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation Ain de l'APF : 6 rue des Frères Lumière, Bourg-en-Bresse ou par e-mail à l'adresse *dd.01@apf.asso.fr.*

[1] Dans la mesure des disponibilités du réseau des bénévoles. [2] Dans la mesure où la délégation pourra assurer ce transport.

BULLETIN D'INSCRIPTION RHÔNE

Nom :..... Prénom :..... Numéro de téléphone :.....

Je souhaite m'inscrire en tant que : ☐ adhérent ☐ bénévole

Références des ateliers et activités auxquels je souhaite participer :.....

.....

NB :

- 3 étapes sont nécessaires à une inscription définitive : la demande d'inscription, la validation par le référent et le paiement si nécessaire.
- Merci de procéder à un paiement par activité payante à laquelle vous souhaitez participer et de l'adresser au référent de l'activité.
- Chacun réserve son transport Optibus si nécessaire.
- Si vous êtes inscrit à une activité payante et que vous ne vous y rendez pas, nous ne pourrons vous rembourser.

Bulletin à retourner avec le réglement (si nécessaire) à la délégation Rhône de l'APF : 73 ter rue Francis de Pressensé, Villeurbanne ou en ligne sur *www.apfrhone.fr/sinscrire.*

NUMÉROS UTILES

Écoute moteur :
0 800 500 597

Écoute SEP :
0 800 85 49 97

Écoute parents :
0 800 800 766

69 Délégation APF du Rhône :
04 72 43 01 01

01 Délégation APF de l'Ain :
04 74 23 41 59

69 Service de Soins et d'Aide à Domicile (SSAD) et Institut d'Éducation Motrice (IEM), Handas :
04 78 85 76 08

01 Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Handas :
04 74 25 18 80

01 Institut d'Éducation Motrice (IEM) Handas, les Coryphée :
04 74 24 62 54

69 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et foyer de vie l'Étincelle :
04 72 73 23 65

69 Centre d'accueil et de réadaptation pour les personnes traumatisées crâniennes :
04 78 19 15 60

01 Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) :
04 74 22 00 73

69 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD), Service d'Accompagnement Médico-Social pour les Adultes Handicapés (SAMSAH), Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS), Habitat service, Garde Intinérante de Nuit (GIN), les Fenottes, Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) :
04 72 43 04 77

01 SErvices Spécialisés pour une Vie Autonome à Domicile (SESVAD) :
04 74 50 43 24

01 Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSD) :
Bourg-en-Bresse :
04 74 22 00 73
Ferney Voltaire :
04 50 40 41 82

69 Entreprise adaptée :
04 37 91 36 36

BONS PLANS

SUR LE PONT D'AVIGNON

Après 7 mois et 210 000 € de travaux, le mythique pont d'Avignon est désormais accessible aux personnes en fauteuil roulant. Il reste le seul ouvrage de son époque à avoir été rénové pour favoriser l'accès de tous. Une victoire symbolique qui nous donne envie de danser.

PARTIR EN VACANCES

Un aidant et une personne en situation de handicap peuvent désormais partir en vacances ensemble dans des conditions adaptées. L'association Vacances Répit Familles propose une solution innovante qui associe un village de vacances et une structure médico-sociale.
Trois villages existent déjà : dans le Jura, en Maine-et-Loire et en Indre-et-Loire. L'ouverture d'un village en Savoie est prévue pour 2017. Plus d'infos sur *www.vrf.fr.*

TOUR DE MANÈGE

69 Le carroussel du parc de Gerland est désormais accessible aux personnes en situation de handicap. C'est une première à Lyon et en Europe pour un manège de ce type. C'est Jean Calla qui s'est chargé d'aménager une rampe d'accès et un cygne pouvant accueillir un fauteuil roulant.

PETITES ANNONCES

FAUTEUIL TOUS CHEMINS

Fauteuil roulant électrique tous chemins P4v2 Power à vendre pour cause de décès. Contacter Mme Volle au 04 78 46 12 77.

120 M² À AMÉNAGER

120 m², 6 pièces, rdc et plain-pied à Ste-Colombe-lès-Vienne, en face de Vienne à 30 km de Lyon. Idéal particulier avec rénovation ou profession libérale. Place de parking plain-pied. 199 000 €. Contacter Mme de Fréminville au 06 62 26 02 36 ou *laetititadefreminville@club.fr.*

FAITES-NOUS PASSER VOS PETITES ANNONCES !

Cette nouvelle rubrique est la vôtre. Vous avez des objets, logements ou véhicules adaptés à vendre ? Vous cherchez quelque chose de spécifique ? Vous proposez ou cherchez un service ? Faites-le nous savoir en nous envoyant vos petites annonces sur *cap.rhone-ain@apfrhone.fr.* Nous en publierons trois par numéro et nous pourrons en relayer certaines sur la page Facebook APF Rhône-Ain.

UN OPHTALMOLOGISTE TRÈS DÉSOBLIGEANT

« Devant passer un examen ophtalmologique, je prends rendez-vous dans une clinique mutualiste lyonnaise, en précisant bien que je me déplace en fauteuil roulant électrique et que je ne peux pas sortir de mon fauteuil pour l'examen. […] À peine entré dans le cabinet d'examen, le médecin s'énerve et me déclare qu'il ne peut pas effectuer les examens si je ne me transfère pas sur les sièges […] Une de ses collaboratrices a finalement disposé les appareils de sorte que je puisse me placer correctement. Il a fini l'examen lui-même dans son cabinet.

Je ne comprends pas l'attitude de ce médecin surtout que l'examen a pu être fait en grande partie. Que puis-je faire pour signaler ces agissements ? »

Retrouvez l'intégralité du témoignage sur : *dd69-veilleaccesauxdroits69.blogs.apf.asso.fr*

Plusieurs possibilités s'offrent à vous, selon le degré de ce que vous avez ressenti sur le coup :

1- Le moins que vous puissiez faire, c'est de relater, le plus précisément possible, ce qui s'est passé à la direction de cette clinique mutualiste.

2- Vous pouvez informer l'Ordre des Médecins.

3- Vous pouvez envoyer un courrier au service médical de la CPAM.

4- Et si vous vous êtes senti discriminé en tant que personne en situation de handicap, vous pouvez alerter le défenseur des droits.

Groupe accès aux droits

Envoyez-nous vos témoignages : en ligne sur *www.apfrhone.fr/temoigner*
ou par courrier à **APF Rhône - Communication - 73 ter rue Francis de Pressensé - 69100 Villeurbanne**

ADHÉREZ À L'APF ET RECEVEZ LE MAGAZINE CAP RHÔNE-AIN TOUS LES 2 MOIS

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Téléphone :..... Adresse mail :.....

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois le magazine bimestriel CAP Rhône-Ain (territorial) - **25 €**

Je veux recevoir le magazine par :

☐ courrier

☐ e-mail

☐ Je m'abonne pour 1 an au magazine bimestriel Faire Face (national) - **33 €**

☐ J'adhère[1] pour 1 an à l'APF et je reçois les magazines CAP Rhône-Ain et Faire Face - **47 €**

Je soutiens[1] la délégation APF du Rhône ou de l'Ain pour un montant de :.....€

TOTAL GÉNÉRAL :.....€

Bulletin à retourner à la délégation Rhône de l'APF : 73 ter rue Francis de Pressensé, 69100 Villeurbanne.

[1]Votre adhésion et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

VOTRE DON, C'EST NOTRE FORCE

Soutenez l'Association des Paralysés de France sur www.apf.asso.fr

APF
Association des Paralysés de France
Reconnue d'utilité publique